

# Initiative de protection des Grands Lacs

## Aperçu des possibilités de financement fondé sur la demande

PRÉVENIR LES PROBLÈMES D'ALGUES TOXIQUES ET NUISIBLES	RÉDUIRE LES REJETS DE PRODUITS CHIMIQUES NOCIFS	MOBILISER LES PEUPLES AUTOCHTONES AFIN DE RÉGLER LES PROBLÈMES LIÉS AUX GRANDS LACS	RESTAURER LES SECTEURS PRÉOCCUPANTS
<b>BUT DU PROGRAMME</b>			
Réduire les charges de phosphore entrant dans le lac Érié à partir de sources canadiennes.	Réduire les rejets de produits chimiques sources de préoccupation mutuelles (PCSPM) dans les Grands Lacs provenant de sources canadiennes.	Accroître la participation des Autochtones dans les processus décisionnels et les mesures destinés à rétablir et à protéger la qualité des eaux des Grands Lacs.	Rétablissement la qualité de l'eau et la santé des écosystèmes aquatiques des secteurs préoccupants (SP) des Grands Lacs situés au Canada.
<b>OBJECTIF STRATÉGIQUE DU FINANCEMENT FONDÉ SUR LA DEMANDE</b>			
Accroître la participation à l'application des mesures de réduction de la charge de phosphore en adoptant des approches novatrices et des pratiques de gestion exemplaires, ainsi qu'en faisant la promotion de leur adoption et de leur application à grande échelle.	Accroître la participation à l'application de mesures qui vont au-delà de la conformité afin de réduire les rejets de PCSPM en élaborant, en mettant en œuvre et en évaluant des approches novatrices et en encourageant leur adoption.	Accroître la capacité des Autochtones de s'attaquer aux problèmes des Grands Lacs en mettant en œuvre des projets qui font participer les peuples autochtones à l'échelle des collectivités.	Appuyer les mesures prises à l'échelle locale pour rétablir la qualité de l'eau et la santé de l'écosystème aquatique en mettant en œuvre les projets précisés dans les plans d'assainissement des SP.
<b>BÉNÉFICIAIRES ADMISSIBLES</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Offices de protection de la nature.</li> <li>• Collectivités autochtones ou leur gouvernement.</li> <li>• Organisations ou associations autochtones.</li> <li>• Associations industrielles.</li> <li>• Municipalités.</li> <li>• Organisations non gouvernementales.</li> <li>• Organisations à but lucratif et sans but lucratif.</li> <li>• Établissements universitaires, d'enseignement et de recherche.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Offices de protection de la nature.</li> <li>• Collectivités autochtones ou leur gouvernement.</li> <li>• Organisations ou associations autochtones.</li> <li>• Associations industrielles.</li> <li>• Municipalités.</li> <li>• Organisations non gouvernementales.</li> <li>• Organisations à but lucratif et sans but lucratif.</li> <li>• Établissements universitaires, d'enseignement et de recherche.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Collectivités autochtones ou leur gouvernement.</li> <li>• Organisations ou associations autochtones.</li> <li>• Autochtones.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Offices de protection de la nature.</li> <li>• Collectivités autochtones ou leur gouvernement.</li> <li>• Organisations ou associations autochtones.</li> <li>• Municipalités.</li> <li>• Organisations non gouvernementales.</li> <li>• Organisations à but lucratif et sans but lucratif.</li> <li>• Établissements universitaires, d'enseignement et de recherche.</li> </ul>
<b>TYPES DE PROJETS ADMISSIBLES</b>			
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Mettre en œuvre et évaluer des approches ou des technologies novatrices pour réduire les charges de phosphore.</li> <li>• Instaurer des pratiques de gestion exemplaires et évaluer leur efficacité pour réduire les charges de phosphore.</li> <li>• Accroître l'étendue des caractéristiques naturelles (p. ex., milieux humides) et/ou accroître leur efficacité pour réduire les charges de phosphore.</li> </ul> <p><i>* Tous les projets doivent comprendre un plan de sensibilisation décrivant en détail comment le projet favorisera l'adoption et l'application à grande échelle des mesures de réduction du phosphore éprouvées.</i></p>	<p>Démonstration et évaluation d'approches visant à réduire les rejets de PCSPM provenant de sources canadiennes dans le bassin des Grands Lacs, par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Amélioration de la gestion du cycle de vie / fin de vie.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Projets de restauration, de conservation ou de protection des Grands Lacs.</li> <li>• Projets scientifiques liés aux problèmes des Grands Lacs.</li> <li>• Projets de création de réseaux d'experts autochtones pour l'échange des connaissances et de l'expérience.</li> <li>• Projets de sensibilisation aux problèmes des Grands Lacs.</li> </ul>	<p>Projets qui contribuent à éliminer directement les altérations des utilisations bénéfiques cernées au moyen de l'Assainissement, de la Gouvernance et/ou de la Science :</p> <p><b>Assainissement</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Restauration de l'habitat dégradé.</li> <li>• Assainissement des sédiments contaminés.</li> <li>• Réduction des sources ponctuelles et non ponctuelles de la pollution.</li> </ul> <p><b>Gouvernance</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Coordination de la collaboration entre les agences.</li> <li>• Facilitation de la participation des intervenants et des Autochtones.</li> <li>• Élaboration de plans et de stratégies pour mettre en œuvre les mesures d'assainissement.</li> </ul> <p><b>Science</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Évaluer l'état des altérations des utilisations bénéfiques par rapport aux objectifs de radiation de la liste.</li> <li>• Effectuer des travaux scientifiques afin de diriger la planification des mesures d'assainissement et leur mise en œuvre.</li> </ul>
<b>DÉTAILS SUR LE FINANCEMENT</b>			

## *Initiative de protection des Grands Lacs*

### Aperçu des possibilités de financement fondé sur la demande

<ul style="list-style-type: none"><li>Projets jusqu'à concurrence de 300 000 \$.</li><li>Projets pluriannuels admissibles – jusqu'à deux ans.</li><li>Bien qu'il ne s'agisse pas d'une exigence, les demandes qui font état d'autres sources de soutien financier ou en nature recevront une note favorable lorsqu'elles seront évaluées en fonction de l'optimisation des ressources.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>Projets jusqu'à concurrence de 100 000 \$.</li><li>Projets pluriannuels admissibles – jusqu'à deux ans.</li><li>Bien qu'il ne s'agisse pas d'une exigence, les demandes qui font état d'autres sources de soutien financier ou en nature recevront une note favorable lorsqu'elles seront évaluées en fonction de l'optimisation des ressources.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>Projets jusqu'à concurrence de 100 000 \$.</li><li>Projets pluriannuels admissibles – jusqu'à deux ans.</li><li>Bien qu'il ne s'agisse pas d'une exigence, les demandes qui font état d'autres sources de soutien financier ou en nature recevront une note favorable lorsqu'elles seront évaluées en fonction de l'optimisation des ressources.</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>La valeur des projets se situe généralement entre 25 000 \$ et 150 000 \$.</li><li>Projets pluriannuels admissibles – jusqu'à trois ans.</li><li>Bien qu'il ne s'agisse pas d'une exigence, les demandes qui font état d'autres sources de soutien financier ou en nature recevront une note favorable lorsqu'elles seront évaluées en fonction de l'optimisation des ressources.</li></ul>
<b>PORTEE GÉOGRAPHIQUE</b>			
Bassin hydrographique du lac Érié.	Bassin hydrographique des Grands Lacs.	Bassin hydrographique des Grands Lacs.	14 SP canadiens des Grands Lacs.
Pour de plus amples renseignements, veuillez consulter <a href="https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/protection-grands-lacs/financement.html">https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/services/protection-grands-lacs/financement.html</a> .			